



JUILLET 2011  
N° 45

# NER SAC



*Sophora Japonica Pendula* du Château de FLEURAC

## SOMMAIRE

- ❖ Informations communales
- ❖ Vie associative
- ❖ Bilan évènements
- ❖ Informations diverses
- ❖ Travaux de la commune
- ❖ État civil
- ❖ Dates à retenir
- ❖ Prochain bulletin

## Le mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers administrés,

La Municipalité, soucieuse de l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, s'est fixé pour les mois à venir quelques objectifs :

- la refonte de son site internet pour le rendre plus agréable, pratique et fonctionnel.
- une réflexion sur le réaménagement de notre cimetière (qui nécessitera plusieurs années).
- un projet de réfection de la voirie et des trottoirs de la Grand' Rue.

Comme cela vous est plus amplement expliqué dans ce bulletin, à partir du 3 Octobre, nous allons devoir prendre de nouvelles habitudes en utilisant notre bac individuel pour la collecte des déchets ménagers. Une grande partie des coins dédiés aux bacs de regroupement va être supprimée, cela risque de perturber quelques uns d'entre vous, mais cette décision fait partie du nouveau mode de collecte des déchets ménagers adopté par la Communauté du GrandAngoulême dont nous faisons partie.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été !

Sentiments dévoués,  
Votre Maire  
André BONICHON

*Bulletin élaboré par les membres de la Commission « Communication et information »*

*Directeur de la Publication : André BONICHON*

*Rédacteurs : S. ALQUIER, C. FONTENAUD,*

*B.GERARDI, M.A. PAULAIS-LAFONT, S. FILLON.*

## INFORMATIONS COMMUNALES

- **Informations sur les risques naturels et technologiques**

Depuis le 1er JUIN 2006, la loi impose une double obligation d'information au profit des acquéreurs et locataires de biens immobiliers

- une obligation d'information sur les risques technologiques et naturels affectant le bien immobilier,
- une obligation d'information sur les sinistres résultant de catastrophes technologiques ou naturelles reconnues ayant affecté en tout ou partie l'immeuble concerné.

Ces documents sont consultables sur le site internet de la Préfecture ([www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr)) dans la rubrique Protection de la population/sécurité civile/risques majeurs et prévention/IAL.

- **Changement de « tête » au centre de loisirs**

Pendant le congé maternité de Virginie LOUIS, l'actuelle directrice, Sandrine PEYTOUR assurera la direction du Centre. Titulaire du BAFD, elle est déjà connue des enfants et des parents puisqu'elle travaille depuis un an et demi à NERSAC".

Ce changement n'apportera aucun bouleversement à la marche du centre, pour le plus grand bien des enfants.



- **Relais des mousquetaires**

Nouveau à partir du dimanche 5 juin 2011.



VENTE DE POULETS  
RÔTIS à partir du dimanche  
5 juin 2011



Pensez à passer vos commandes

Votre magasin, le relais des  
mousquetaires

- **Masseur Kinésithérapeute conventionné**

Mlle Christelle BOUCAYS, Masseur Kinésithérapeute conventionné, vous fait part ci-dessous de sa nouvelle adresse de même que son nouveau numéro de téléphone.

Place de l'Union  
16440 NERSAC  
16 7 00411 8 00 1 30 1 26  
tél. **05.45.20.17.49.**

- **Coiffure à domicile**



- **Concours des maisons fleuries**

En raison de la sécheresse exceptionnelle qui sévit sur la France et dans notre région, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'annuler le concours des maisons fleuries, à NERSAC, cette année.

- **Vidéo protection:**

Pour votre sécurité et votre confort, la commune de NERSAC s'est équipée d'un système de vidéo-protection installé aux alentours des bâtiments communaux.

### • **Personnes fragiles isolées:**

En cas de risques majeurs (canicule, grand froid, épidémies ...) la Mairie peut apporter conseil et assistance. Vous êtes isolé(e), adulte handicapé(e) ou une personne de votre entourage est dans cette situation, inscrivez-vous ou inscrivez cette personne sur le registre des personnes fragiles isolées.

**Tél: 05 45 90 60 22.**

Ce registre permet de localiser les personnes isolées pouvant être en difficulté, notamment en cas de canicule, afin de leur proposer une aide adaptée si nécessaire. Les données recueillies sont strictement confidentielles et ne sont pas communiquées.

### **Recommandations :**

- ✚ Buvez régulièrement tout au long de la journée en évitant les boissons glacées.
- ✚ Humidifiez votre corps, douchez-vous régulièrement et utilisez éventuellement un ventilateur.
- ✚ Protégez-vous du soleil et de la chaleur en évitant de sortir entre 11h et 21h.
- ✚ Passez 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais.
- ✚ Fermez les volets et ventilez bien, aérez les pièces de votre habitation, surtout la nuit s'il fait plus frais.
- ✚ Alimentez-vous, même si vous n'en ressentez pas le besoin.
- ✚ Donnez régulièrement de vos nouvelles à votre entourage et n'hésitez pas à solliciter de l'aide en cas de besoin.
- ✚ Faites-vous héberger chez un parent ou une personne de votre entourage si vous vivez dans un habitat mal adapté à la chaleur.

### **Recommandations en matière d'hydratation**

- ✚ Buvez au minimum l'équivalent de 8 verres par jour (soit 800ml), l'idéal étant une consommation quotidienne de 13 à 14 verres en moyenne, à adapter selon son poids. En cas de besoin, demander au médecin traitant la quantité adéquate.
- ✚ En période de fortes chaleurs, la chloration de l'eau du robinet peut être accrue pour des raisons de sécurité sanitaire d'ordre microbiologique. Le goût de chlore peut disparaître si vous laissez l'eau se reposer quelques minutes après l'avoir tirée du robinet.
- ✚ Consommez des eaux moyennement minéralisées : faire par exemple des mélanges d'eau gazeuse (fortement minéralisée) et d'eau du robinet.
- ✚ Pensez à diversifier les apports en consommant: du thé ou du café frais (sauf contre-indications) ; du sirop dilué dans de l'eau ou apporté sous forme de glaçons ; des gaspachos ou des soupes froides ; des compotes de fruits ; des sorbets, préférables aux glaces car plus riches en eau ; des jus de fruits ; des fruits et des légumes riches en eau comme la pastèque, le melon, les fraises, les pêches, les tomates, les courgettes et les concombres ; des yaourts (un yaourt hydrate aussi bien qu'un verre d'eau), du fromage blanc.
- ✚ Il est déconseillé de boire ou de manger (très) glacé : la sensation de soif s'atténue plus vite en cas de consommation de boissons glacées.
- ✚ Faire prendre conscience de l'importance de boire en dépit d'éventuels problèmes d'incontinence.
- ✚ Essayer de boire régulièrement afin d'anticiper la sensation de soif.

---

### • **Signalétique et numérotation des rues**

La signalétique des rues et la numérotation des immeubles est indispensable pour l'intervention rapide des services de secours et d'assistance ainsi que pour les services de la Poste et de livraisons.

---

### • **Travaux sur conduite d'eau**

Une partie des habitants de la commune a connu plusieurs fois des coupures d'eau dues à des fuites sur le réseau. L'étude du renouvellement de la conduite fonte de 200 mm pour son parcours entre Le Pas et Le Peu nous est confirmée par le Directeur de la SEMEA et nous espérons l'exécution de ces travaux dès que ce projet pourra être réalisable.

## • Nouveau mode de collecte des déchets (Communiqué du Grand Angoulême)

A partir du 3 octobre, un nouveau mode de collecte des déchets ménagers va être mis en place : plus propre, plus économique, plus durable. Pour votre commune, nous vous informons qu'à partir de cette date les bacs de regroupement situés dans les secteurs concernés par la réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères (passage de 2 à 1 collecte par semaine) ne seront plus collectés.

Par conséquent, à compter du 3 octobre, le service Déchets Ménagers demande aux habitants concernés de ne plus déposer leurs déchets dans ces bacs de regroupement (noirs et jaunes).

En effet, à cette date, la réorganisation des tournées de collecte sera effective et l'utilisation des bacs individuels entrera en vigueur dans les zones concernées par la réduction de fréquence de collecte (vous serez informés en temps voulu du jour de sortie de votre bac individuel). **Le centre ville**, non concerné par la réduction de fréquence **ainsi que certaines voies** ne permettant pas une collecte en porte à porte conserveront les bacs de regroupement.

Ci-après **les rues du centre-ville** non concernées par la réduction de fréquence de collecte des ordures ménagères : Cité de la Foucaudie, Place de l'Église, Rue de l'Été, Place de l'Été, Rue des Artisans, Rue des Écoles, Rue du Canal, Grand'Rue, Rue de l'Union, Place des Tanneries, Rue des Tanneries. *Important : la collecte des sacs jaunes pour des emballages recyclables et le papier deviendra également à cette date, une collecte en porte à porte, sauf pour les voies où seront conservés les bacs de regroupement.*

Ci-dessous, des infos issues de la Foire Aux Questions en ligne sur le site [www.pluspropremaville.fr](http://www.pluspropremaville.fr)

### Est-ce que les usagers dotés d'un bac noir recevront aussi des sacs noirs ?

Non, les sacs noirs seront fournis aux usagers ne disposant pas de bac individuel, ou présentant leurs ordures sur un point de regroupement.

### Est-il obligatoire de mettre les déchets ménagers dans un sac avant de les mettre dans le bac ?

Oui, c'est important pour la sécurité et l'hygiène des ripeurs. Les projections sont évitées. En plus, c'est bien mieux pour la propreté du bac, qui ne nécessite pas ainsi de lavages trop fréquents.

### En cas de refus de dotation du bac individuel ?

Suite à l'enquête de terrain, lors de la distribution du bac individuel, si aucun motif technique sur le stockage ou la présentation de ce bac n'est identifié, alors le refus du bac sera considéré comme un refus de principe et enregistré comme tel dans la base de données. Par conséquent, l'utilisateur ayant refusé le bac ne pourra prétendre à la dotation de sacs noirs fournis par le GrandAngoulême et devra alors se munir de sacs poubelle vendus dans le commerce.

### Qui peut continuer à recevoir des sacs noirs pour la présentation à la collecte ?

Dans les secteurs qui seront en C1 (collecte une fois par semaine), les personnes qui habitent dans des rues où il est impossible d'utiliser les bacs individuels, ou dont l'habitation n'est pas adaptée au stockage du bac, pourront continuer à utiliser les sacs noirs comme moyen de présentation. L'enquête à domicile permettra de détecter ces cas particuliers.

Dans tous les autres secteurs, les habitudes restent inchangées.

### Y'a-t-il un changement pour la collecte des emballages recyclables et du papier ?

Non, l'utilisation des sacs jaunes est maintenue.

Les jours et la fréquence de collecte ne changent pas.

### Va-t-on continuer à distribuer les sacs jaunes gratuitement ?

Absolument. Il a été décidé de maintenir le système des sacs jaunes translucides qui permettent, par transparence, de pouvoir vérifier la qualité du tri des déchets.

## Rappel sur la campagne de distribution des sacs poubelles :

Les personnes résidant dans des immeubles équipés d'un dispositif spécifique de collecte (bacs collectifs ou colonnes enterrées) ne sont pas concernées par cette distribution, disposant déjà d'un moyen de pré-collecte, donc pas de dotation de sacs noirs, ni de sacs jaunes pour ces personnes. Pour recevoir votre dotation de sacs poubelles, il suffira alors de vous rendre au point de rendez-vous indiqué ci-dessous muni d'une **pièce justificative de résidence (facture EDF, quittance de loyer...)**. *Il est conseillé aux personnes ayant reçu un bac, de se munir de leur convention afin que leur enregistrement soit réalisé plus rapidement.*

**Le bus de distribution des sacs poubelles s'arrêtera à Nersac de 13h à 18h**

**-- Le 26 septembre 2011 sur la Place de Pombreton.**

**-- Les 27 et 28 septembre 2011 sur la Place des Tanneries.**

**Rappel de la page web dédiée à l'optimisation de la collecte :** Pour trouver des informations supplémentaires sur l'optimisation de la collecte, vous pouvez consulter le site [www.pluspropremaville.fr](http://www.pluspropremaville.fr)

### • Une maman récompensée

Mme Nathalie HENRY a reçu des mains de M. le Maire la médaille de Bronze de la Famille. Cette jeune maman de 41 ans a déjà mis au monde 5 filles dont l'aînée a 18 ans et la benjamine 14 mois. Rappelons que cette médaille est "une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent dignement de nombreux enfants afin de rendre hommage à leur mérite et de leur témoigner la reconnaissance de la nation". Nul doute que la Fête des Mères aura été dignement fêtée par cette honorable famille !



### • 1<sup>ère</sup> communion

Le dimanche 22 mai, les enfants de deuxième année de catéchisme du secteur paroissial de SIREUIL, NERSAC, ROULLET ST- ESTEPHE ont fait leur première communion en l'église Saint-Pierre de NERSAC. Cette cérémonie fut aussi l'occasion pour trois d'entre eux de recevoir le sacrement du baptême.



### • Profession de foi

Le week-end de la Pentecôte avait été choisi pour la célébration de la Profession de Foi du secteur paroissial de ROULLET-ST-ESTEPHE - NERSAC. C'est ainsi que le samedi 11 juin, Arnaud, Corentin, Élise, Florian, Lola, Lorinne, Lydie, Maïlys, Nadia et Sarah ont renouvelé leur baptême en l'église Saint-Pierre de NERSAC, conduits par le Père Franck CERTIN et entourés de leurs familles. Le dimanche 12 juin, ils se sont retrouvés pour participer à la messe dominicale, en l'église de ROULLET-ST-ESTEPHE.

Ces 2 belles cérémonies ont clôturé les 4 années de catéchisme de ces enfants.

*Pour tout renseignement Corinne DORBE : 05.45.90.90.96.*



### • La directrice de l'école maternelle prend sa retraite

Marie-Hélène LAPEYRE, enseignante à l'école maternelle depuis vingt ans, dont deux ans au poste de directrice, a pris sa retraite. A cette occasion, une petite cérémonie a été organisée. La municipalité lui a offert une composition florale et cette petite cérémonie s'est achevée par le traditionnel pot de l'amitié.



• **Palmarès du Tournoi de tennis Vétérans**

C'est du 9 au 21 Mai 2011 que s'est déroulé le tournoi vétérans 2011 du tennis club de NERSAC. Cette compétition s'est déroulée sous le soleil omniprésent durant la quinzaine. Merci à la municipalité pour l'aide qu'elle nous octroie tout au long de l'année. Merci aux clubs voisins pour le prêt de leurs cours ainsi que leur participation. Merci à l'ensemble des bénévoles du club qui ont œuvré pendant cette quinzaine afin que ce tournoi soit un succès. Les adhérents du club, membres du bureau ou non, ont largement participé aux permanences, à l'accueil, et donc à la réussite de ce cru 2011. Aujourd'hui, nous pouvons dire que le tennis à NERSAC se porte bien et même très bien, un club où le nombre de licenciés augmente année après année, une école de tennis où il fait bon vivre. Ce tournoi a réuni 131 participants (31 dames et 100 messieurs). Le président du comité de tennis de la Charente, M. Didier DESCHAMPS, nous a fait l'honneur de sa présence lors de la remise des récompenses et du pot de l'amitié.

*Communiqué de J. BOUCHET, Président du Tennis Club Municipal de NERSAC.*

Consolante Dames :

> Finaliste : J. BOUCHET ( Nersac )                      Vainqueur : M.F. BRAUD ( Cognac )

Tableau principal Dames :

> 1/2 finalistes : A. SURAULT ( Rouillet ) & E. ROY ( Isle d'Espagnac )  
> Finaliste : C. BOISSEAU ( Linars )                      Vainqueur : C. DELAHAYE ( Chalais )

Messieurs + 65 Ans :

> Finaliste : S. TA MINH ( St Michel )                      Vainqueur : C. DE SAINT JEAN ( Valence )

Messieurs + 55 Ans :

> Finaliste : D. PUIMALY ( Brie )                      Vainqueur : J.L. LHOMME ( Rouillac )

Messieurs + 45 Ans :

Fin de tableau 4 ème série

> Finaliste : P. FONTENEAU ( Rouillet )                      Vainqueur : B. RATINEAU ( Sireuil )

Tableau principal :

> Finaliste : O. NAUROY ( St Michel )                      Vainqueur : J.J. MICHEL ( Montbron )

Messieurs + 35 Ans

Fin de tableau 4ème série

> Finaliste : C. FRICONNET ( Rouillet )                      Vainqueur : St. CREQUIGNE ( Isle d'Espagnac )

Tableau principal :

> 1/2 finalistes : Fred. LABROUSSE (Nersac) & L. LACHEZE ( Soyaux )  
> Finaliste : J.J. MICHEL ( Montbron )                      Vainqueur : Fred. LESERVOISIER ( Isle d'Espagnac )

Consolante 4ème série +35 ans

> Finaliste : D. GALONNIER ( St Michel )                      Vainqueur : L. CHABRAUD ( Nersac )

Consolante 3ème série +35 ans

> Finaliste : M. SEGUIN ( JSA )                      Vainqueur : T. FEUGNET ( Pt Fresquet )

Consolante + 55 ans

> Finaliste : D. DESCHAMPS ( Isle Espagnac )  
Vainqueur : Y. ROBERT ( Borderie)

Double Mixte :

> Finalistes : M. BARRE & G. KESSLER ( St Michel )                      Vainqueurs : S. SABELLE & L. MARCHIVE  
(Rouillet et TCMA)



### • Le club de Handball à l'honneur

Chaque année un peu plus nombreux, quelques 60 petits et grands sont venus participer allègrement à la soirée parents-enfants millésime 2011 ce vendredi 10 juin.

18h30 : coup d'envoi. D'un côté les jeunes, de l'autre les "moins jeunes", s'enchaînent alors des matchs très disputés où l'envie et la bonne humeur règnent sur le terrain. Les formules se suivent et ne se ressemblent pas. Un nouveau tournoi débute où se mélange tout ce beau monde. Les jeunes font étalage de leurs apprentissages mettant en difficulté les "moins jeunes" qui se dépensent pourtant sans compter. Déjà 1h30 d'activité, le temps passe vite !

**M. Alain GAUDART** représentant le Comité départemental de handball et Mme SZYMANSKI maire adjoint chargée des associations sifflent la fin de la récréation pour la **remise officielle du label argent "école de handball" de la Fédération Française. C'est la troisième année consécutive que le club obtient ce label fédéral, passant du simple (2009) au bronze (2010) puis aujourd'hui à l'argent (2011) et pourquoi pas décrocher le Graal la saison prochaine, l'or.**

Cette récompense est décernée chaque année aux clubs qui appliquent une charte fédérale drastique ciblée essentiellement sur la formation du jeune joueur. Nous sommes donc très fiers d'intégrer le Top 6 (3 or et 3 argent) des clubs Charentais. Après tous ces efforts, le temps du réconfort est venu. Apéritif offert par le club et plats confectionnés par les parents attendent les participants.

23h00 : Le rideau tombe sur cette belle soirée. Le club affiche un sentiment de satisfaction non dissimulée devant la reconnaissance témoignée. Ça fait chaud au cœur et nous encourage à poursuivre nos efforts, même si pour continuer à nous développer, nous serions heureux d'agrandir notre petite équipe.  
*Communiqué de C. DORBE*



### • A.A.A.T.L. : voyage au bord de la mer

Le jeudi 16 juin, l'association A.A.A.T.L. (Association des Anciens et Amis du Temps Libre) a fait un voyage jusque dans l'île d'Oléron. 42 personnes ont participé à ce voyage. Le matin était réservé à une promenade en bateau afin de découvrir les parcs à huîtres à marée basse. L'après-midi fut consacré à la visite de salines suivie d'une promenade au château d'Oléron.

Une journée bien agréable sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.



### • NERSAC-PYRÉNÉES

Depuis Janvier 2011, les équipes de travaux composées de bénévoles se sont succédé sur le site de La Borde à Balencie. Le propane est installé dans chaque appartement avec de nouveaux blocs-cuisine et plaques de cuisson. L'appartement N°4 « ANAYE » bénéficie d'une salle de bains avec douche, lavabo et toilettes. Également, des travaux de mise aux normes ERDF sont en cours de réalisation, avec la réfection des volets, portes et fenêtres. Tous ces travaux sont financés par l'association et la Municipalité, dans le but d'améliorer le confort des Nersacaises et Nersacais désireux de passer de belles vacances pour un tarif très modéré. Il reste des appartements libres en Août et Septembre.

Appeler l'association (permanence le Jeudi) au **05 45 90 85 23** ou le **05 45 37 30 95**.

- **Spectacle « Nersac Gym Pour Tous »**

Les spectateurs sont venus nombreux assister au spectacle de "Nersac Gym Pour Tous", le 17 juin. C'était la fête pour tous les adhérents de cette association. Les différentes activités du club ont été présentées : la Country, le Renforcement Musculaire, la Gym Douce, le Step, et la danse avec les filles de 5 à 15 ans.

Bravo à toutes et tous pour nous avoir offert un spectacle de qualité lors de cette soirée.



## INFORMATIONS DIVERSES

- **Hébergement pour le chantier LGV**

Une réunion de travail a eu lieu avec les municipalités concernées pour réfléchir à l'accueil des personnels du chantier de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique.

Ce sont 1000 à 1200 personnes venues de l'extérieur de la Charente qui sont attendues pour le début de ce vaste chantier en 2012.

Ces salariés en grande mobilité auront besoin d'être logés sur une période de 3 ans soit en camping, caravanning, en locations classiques vides ou meublées. Il est donc fait appel aux particuliers qui seraient intéressés par ces différents moyens d'hébergement.

Un organisme va centraliser toutes ces offres et les gérer.

Si vous avez des possibilités d'hébergement, vous pouvez contacter la mairie au 05 45 90 60 22 qui fera remonter les informations au Conseil Général.

Vous pouvez également consulter le site de la Préfecture de la Charente [www.charente.pref.gouv.fr](http://www.charente.pref.gouv.fr).

(Sur la page d'accueil, cliquer à droite sur LGV-SEA pour obtenir des renseignements sur le chantier).

- **Informations sur les radars**

### Tolérance des flashes des radars

Tableau pour les radars fixes.			Tableau pour les radars mobiles en mouvement		
En dessous de 100 km/h, c'est un dépassement de 5km/h qui est admis Au-dessus, c'est 5% de la vitesse limite vitesse limite arrondi par excès			En dessous de 100 km/h, c'est un dépassement de 10km/h qui est admis Au-dessus, c'est 10% de la vitesse limite, Arrondi par excès.		
Vitesse limite	Tolérance	PV à partir de	Vitesse limite	Tolérance	PV à partir de
50 km/h	5 km/h	56 km/h	50 km/h	10 km/h	61 km/h
60 km/h	5 km/h	66 km/h	60 km/h	10 km/h	71 km/h
70 km/h	5 km/h	76 km/h	70 km/h	10 km/h	81 km/h
80 km/h	5 km/h	86 km/h	80 km/h	10 km/h	91 km/h
90 km/h	5 km/h	96 km/h	90 km/h	10 km/h	101 km/h
100 km/h	6 km/h	107 km/h	100 km/h	11 km/h	112 km/h
110 km/h	6 km/h	117 km/h	110 km/h	12 km/h	123 km/h
120 km/h	7 km/h	128 km/h	120 km/h	13 km/h	134 km/h
130 km/h	7 km/h	138 km/h	130 km/h	14 km/h	145 km/h

- On dit qu'un radar est fixe quand il ne bouge pas. Il peut être posé à terre ou embarqué dans un véhicule.

Voici un tableau synthétisant les peines encourues en cas d'excès de vitesse : points perdus, amendes, retrait de permis et passage au tribunal. Mise à jour depuis le Décret n° 2004-1330 du 6 décembre 2004 relatif aux sanctions en matière de dépassement des vitesses maximales autorisées.

Dépassement de vitesse d en Km/h	d < 20 si la vitesse maxi autorisée supérieur à 50Km/h ou hors agglomération	d < 20 si la vitesse maxi autorisée et égal ou supérieur à 90Km/h ou en agglomération	20 ≤ d < 30	30 ≤ d < 40	40 ≤ d < 50	d ≥ 50 (grand excès de vitesse)	d ≥ 50 + récidive dans les 3 ans
Perte de point	1	1	2	3	4	6	6
Amende minorée (1)	45 €	90 €	90 €	90 €	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Amende	68 €	135 €	135 €	135 €	135 €	de 135 à 1500 €	de 135 à 3750 €
Amende majorée (2)	375 €	375 €	375 €	375 €	375 €	Non applicable	Non applicable
Retrait de permis (3)	Non	Non	Non	Possible en cas de contestation	Possible immédiat ou différé	Oui immédiat ou différé	Oui immédiat ou différé
Tribunal	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
Prison	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui (4)

- 1) L'amende minorée doit être payée dans les 3 jours en cas d'arrestation ou dans les 7 jours dans le cas contraire.
  - 2) L'amende est majorée en cas de non-paiement dans les 30 jours, dans le cas d'une infraction entraînant une perte de 4 points maxi.  
En cas de contestation, l'amende majorée peut être doublée et passer à 750 €.
  - 3) La durée maxi de retrait de permis est de 3 ans.
  - 4) En cas de récidive dans la même année, une peine d'emprisonnement de 3 mois maxi peut s'ajouter à l'amende.
- A partir de 40 Km/h au dessus de la vitesse autorisée, une suspension immédiate du permis de conduire s'ajoute aux sanctions ci-dessus.

## BILAN ÉVÉNEMENTS – TOUTES LES PHOTOS SUR NERSAC.FR

### • Fête de l'ascension, en photos - 02 au 05 juin 2011

✚ 66<sup>ème</sup> grand prix cycliste à NERSAC où le "local" Sylvain BLANQUEFORT termine second.

✚ Magnifique feu d'artifice admiré par des centaines de spectateurs.



✚ Concours de pétanque, barbecue, concours de vélo fleuris...  
En matinée a eu lieu un concours de pétanque, suivi d'un barbecue et remise de coupes.  
Félicitations aux enfants qui ont fleuri leur vélo avec enthousiasme.

### • Fête de l'école maternelle - 17 juin 2011

Malgré la pluie, les parents n'ont pas boudé la fête de l'école maternelle. De 17h à 18h, les stands tenus par les parents d'élèves ont connu un réel succès.  
La fête se termina par des danses. "La danse du soleil, des oiseaux, des miroirs et du bal de l'été".



### • Fête de la musique – 18 juin 2011

-- Le premier groupe: 'IT IS NOTE', orchestre nersacais, a interprété des morceaux de musique divers et variés.

-- Deux danseuses de l'association "Passerelle" de SAINT-SATURNIN ont effectué une démonstration très réussie de danse moderne jazz.



-- "Grain d'folie" et son directeur "Christophe" accompagné de sa troupe ont continué les festivités en offrant à son public favori : les Nersacais, un aperçu de son savoir faire et de son talent avec des tableaux hauts en couleur, en strass et paillettes.



-- Nicolas et Pascal ont interprété 4 morceaux à la guitare et quelques enfants ont aussi participé en musique pour cette sympathique soirée.

-- Un petit ensemble de "rock" métal sans oublier le D.J. de la soirée "Manu" ont animé également une partie de la soirée, pour le bonheur de tous.

Ce moment convivial fut un succès pour tous grâce à l'effort des artistes, des associations de la pétanque et d' E.L.A.N., sans oublier la disponibilité des employés municipaux et le parrainage de la Municipalité.

---

### • Fête de l'école primaire - 24 juin 2011

Cette année, les enfants de l'école A de Vigny et leurs enseignantes avaient préparé un spectacle original et enlevé sous le signe du cirque. Tapis, cerceaux, postures gymniques ont agrémenté les prestations.

Les grands du cours moyen ont évolué sur une danse de leur composition et se sont même essayé au « rap » ou au « slam ».

Cette petite fête de plein air s'est déroulée dans la cour de l'école devant un public de parents heureux de voir évoluer leurs enfants sur la scène.



---

## TRAVAUX DE LA COMMUNE - RETROUVEZ L'INFORMATION SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX SUR [WWW.NERSAC.FR](http://WWW.NERSAC.FR)

- **Installation de cuvettes neuves dans les toilettes du Club de pétanque**

- **Travaux sur les terrains de football à "La Sablière"**

Rénovation en peinture de l'ensemble de la main courante sur le terrain d'honneur. Mise en conformité du terrain annexe.

- **Remplacement des fenêtres de l'école primaire**

Toutes les fenêtres côté nord ont été remplacées par des ouvertures à double vitrage qui permettront d'assurer un meilleur confort et de faire des économies.



## ÉTAT CIVIL – AVRIL/MAI/JUIN /JUILLET 2011

### Naissances :

ANDRIEUX Charlotte le 14/04/2011  
ARQUEY Baptiste, Claude, Michel le 21/04/2011  
POIATTI Lolla, Carla le 26/04/2011  
GLÉMET-BRIGAUD Cloé, Dorine, Alice le 06/05/2011  
ABELLO Maël, Georges, Raymond le 30/05/2011  
CAMBEIRO Elly, Alice, Constance le 08/06/2011  
DELAROCHE Gaëlle, Morgane, Sylvie le 14/06/2011  
EDOUARD Johana, Marine, Francine le 20/06/2011  
EDOUARD Maïlys, Anthinéa, Denise le 20/06/2011  
NEVEUX-BRISSAUD Léa, Marie, Marguerite le 06/07/2011  
LAFITTE Jade le 11/07/2011  
DIONNET Hugo, Paul le 12/07/2011

Bienvenue aux nouveaux-nés de la commune

### Mariages :

PAPOT Eric et JOUM Stéphanie, Andrée le 30/04/2011  
GAUTHIER Benoît, Claude, Maurice et DEMANGEAU Aurélie, Delphine le 11/06/2011  
BLOTTEAU Jacky et NICOLAS Corinne, Berthe le 02/07/2011  
CANCÈS David, Pierre et LEPREUX Marion le 09/07/2011

Tous nos voeux de bonheur aux heureux mariés

### Décès:

DOUDAUD Renée, Marie, Gabrielle Vve GEFFRÉ le 12/04/2011  
BEAU Maurice le 07/05/2011  
PITAUD Arsène, Marcel, Laurent le 12/06/2011  
VEYSSIERE Marc Louis Henri le 12/06/2011  
HAYS Arlette, Lucienne Vve GAUVRY le 15/06/2011

Nous présentons aux familles et amis nos sincères condoléances.

## DATES À RETENIR

- **Samedi 13 août** : Bourse d'échanges de COOL AUTO, Salle G. LEPREUX .
- **Lundi 22 août au dimanche 04 septembre** : Tournoi OPEN de tennis.
- **Vendredi 09 septembre** : Loto « La Gâchette » 20H30, Salle G. LEPREUX.
- **Mercredi 14 septembre** : Route des Tonneaux et Canons (Bords de Charente, derrière le tennis).
- **Samedi 24 septembre** : Randonnée semi-nocturne – rendez-vous à 18h, Salle G. LEPREUX.
- **Samedi 1<sup>er</sup> octobre** : Bal Country organisé par le Club de Handball, Salle G. LEPREUX.
- **Dimanche 2 octobre** : « Hommage à G. BRASSENS » 17h, Salle des HALLES.
- **Dimanche 16 octobre** : Théâtre « Le meilleur des Vamps » 17h, Salle des HALLES – Gratuit.
- **Mardi 18 octobre** : Don du sang, Salle G. LEPREUX.
- **Samedi 29 octobre** : Soirée Dansante 20h, Salle G. LEPREUX.
- **Vendredi 04 novembre** : Loto « Nersac Gym Pour Tous » 20H30, Salle G. LEPREUX.
- **Vendredi 11 novembre** : « Les Automnales » 16h30, Salle G. LEPREUX – Gratuit.
- **Samedi 03 décembre** : Marché de Noël et Téléthon, Salle G. LEPREUX

## PROCHAIN BULLETIN

- Le prochain bulletin paraîtra au mois d'Octobre.
- Les associations, commerçants, entreprises souhaitant y insérer un article pourront le déposer en Mairie avant la fin du mois de septembre.

# À bientôt dans le prochain bulletin



03 juillet	POUJOL	PUYMOYEN
10 juillet	AVRIL	LA COURONNE
14 juillet	CAZAUX	LA COURONNE
17 juillet	PAROT	NERSAC
24 juillet	EUCHER	FLÉAC
31 juillet	AUTECHAUD LUCAS	ANGOULEME
07 août	MARQUET	VOEUIL ET GIGET
14 août	PRIEUR	SAINT MICHEL
15 août	ALLARY	ROULLET
21 août	BOUDET	LINARS
28 août	MESNARD	ANGOULEME
04 septembre	RICHEZ	LA COURONNE
11 septembre	GAILLARD	HIERSAC
18 septembre	POUJOL	PUYMOYEN
25 septembre	AVRIL	LA COURONNE
02 octobre	CAZAUX	LA COURONNE
09 octobre	PAROT	NERSAC
16 octobre	EUCHER	FLÉAC
23 octobre	AUTECHAUD LUCAS	ANGOULEME
30 octobre	MARQUET	VOEUIL ET GIGET
01 novembre	PRIEUR	SAINT MICHEL
06 novembre	ALLARY	ROULLET
11 novembre	BOUDET	LINARS